

**CONCOURS DE RECRUTEMENT DE
PROFESSEURS DES ECOLES
(C.R.P.E.)
SESSION 2011**

RAPPORT DU JURY DE L'ACADEMIE DE STRASBOURG

EPREUVES D'ADMISSIBILITE

1. Epreuve écrite de français et d'histoire, géographie et instruction civique et morale

- 1.1. Français *page 2*
- 1.2. Histoire, géographie et instruction civique et morale *page 4*

2. Epreuve écrite de mathématiques et de sciences expérimentales et de technologie

- 2.1. Mathématiques *page 9*
- 2.2. Sciences expérimentales et technologie *page 11*

3. Epreuve écrite en langues régionales d'Alsace

page 14

EPREUVES D'ADMISSION

1. Présentation de la préparation d'une séquence d'enseignement en mathématiques et interrogation au choix du candidat, sur les arts visuels, la musique ou l'éducation physique et sportive

- 1.1. Remarques générales *page 16*
- 1.2. Arts visuels *page 18*
- 1.3. Musique *page 19*
- 1.4. Education physique et sportive *page 20*

2. Présentation de la préparation d'une séquence d'enseignement en français et interrogation sur la compétence « Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable »

Présentation de la préparation d'une séquence d'enseignement en français *page 24*

3. Epreuve orale en langues régionales d'Alsace

page 26

EPREUVES D'ADMISSIBILITE

1. Epreuve écrite de français et d'histoire, géographie et instruction civique et morale

1.1 Epreuve écrite de français

L'épreuve s'est déroulée le mardi 28 septembre 2010 de 13h00 à 17h00 à Colmar sans événement notable. Les corrections ont eu lieu le lundi 11 octobre au Lycée Marcel Rudloff de Strasbourg où les correcteurs ont été très bien accueillis par M. Humbert, le proviseur, qui a su leur offrir, comme d'habitude, d'excellentes conditions de travail.

La nouvelle mouture du CRPE, mise en place lors de cette session, prévoit une première série d'épreuves (français et histoire-géographie) se déroulant sur quatre heures.

La nouvelle épreuve de français est notée sur 12 points, elle s'organise de la manière suivante :

- une production écrite vient remplacer la synthèse de textes (6 points)
- une question de grammaire, une question d'orthographe, une question de vocabulaire (6 points)

La nouvelle épreuve présente trois caractéristiques fortes qui en modifient sensiblement l'optique:

- l'absence de question à dominante pédagogique ;
- le centrage sur les connaissances ;
- la densité des activités à réaliser dans le temps imparti.

PRODUCTION ECRITE

Cette nouvelle épreuve ne consiste plus en une synthèse mais en une analyse d'un corpus de trois textes portant sur la parole abordée sous trois angles complémentaires.

Les textes étaient relativement courts, de compréhension aisée, mais le nombre de bonnes copies reste néanmoins assez faible. De manière très large, les candidats ont choisi d'opter pour une forme « synthèse », en confrontant les textes à la manière de l'épreuve *ancienne formule*.

- la recherche de confrontation des textes présente l'avantage de protéger les candidats du risque de la paraphrase, même si certaines redondances émaillent ça et là les copies.
- le choix de la forme « synthèse » donne de la cohérence à la production écrite.

Sur le fond, la problématique a été assez mal traitée par les candidats : l'analyse réalisée sur les textes est souvent pauvre, le développement superficiel, les difficultés de reformulation fréquentes. De nombreux contresens viennent entraver la compréhension, dont certains anachronismes faisant par exemple d'Isocrate, un auteur grec du Vème siècle avant JC, un contemporain (confusion induite par la date d'édition du texte). Sans doute fallait-il ici mieux interroger l'énoncé, expliciter ce qu'est « une maîtrise assurée de la parole » et poser une problématique opératoire qui mette en correspondance les textes.

QUESTION RELATIVE A LA GRAMMAIRE

Le sujet proposait une identification des gérondifs dans un court texte, leur analyse grammaticale et leur substitution par des groupes nominaux puis une proposition subordonnée conjonctive.

Cet exercice paraissait particulièrement à portée des candidats ; à la lecture des copies, il a posé néanmoins de grosses difficultés :

- par sa consigne parfois mal comprise (remplacer successivement chaque gérondif par un groupe nominal puis par une subordonnée conjonctive) ;
- par le remplacement par un groupe nominal qui nécessitait de substituer un groupe prépositionnel au gérondif (d'où risque de confusion) ;
- par le manque global de maîtrise grammaticale des candidats, relevé unanimement par les correcteurs : nombreuses confusions, absence de maîtrise de la terminologie grammaticale la plus simple (le concept de 'fonction', les subordonnées conjonctives ont donné lieu à de nombreuses erreurs).

Malgré le changement de nature de l'exercice proposé dans le cadre de l'épreuve écrite, une nouvelle fois, la partie grammaticale a été la plus lourdement échouée et reste le point noir de l'épreuve. Il faudra prendre en compte ce constat pour la préparation du concours.

QUESTION RELATIVE A L'ORTHOGRAPHE

L'exercice proposait la mise au pluriel d'une phrase donnée avec justification des modifications apportées.

L'exercice proposé a été réussi de manière très partielle par les candidats :

- la réécriture de la phrase au pluriel a été réalisée sans grande difficulté : il s'agit d'un exercice simple (au niveau brevet des collèges) et peu discriminant ;
- la notion même de « justification » a fortement embarrassé la majorité des candidats : nombre d'entre eux se sont contentés de décrire les modifications apportées au texte sans expliciter les raisons de celles-ci (du type « j'ai mis un -s parce que j'ai mis au pluriel »), sans référence à l'analyse grammaticale des classes des mots concernés.

De manière générale, cet exercice est marqué par beaucoup de confusions notionnelles chez les candidats qui pour beaucoup d'entre eux ignorent les déterminants possessifs, les confondent fréquemment avec les pronoms possessifs.

QUESTION RELATIVE AU LEXIQUE

Il s'agissait pour les candidats, dans cet exercice, de proposer l'analyse de la formation du mot « monosyllabe » et de lister huit mots construits sur l'un ou l'autre des éléments constitutifs de ce mot (préfixe / radical).

Cet exercice ne présentait guère de difficultés : il a néanmoins été l'occasion de productions fantasmées, de barbarismes dans la deuxième partie de l'exercice (le préfixe « mono- » a ainsi donné lieu à des propositions improbables du type *monopoly, kimono, ...*). Nombreux ont été les candidats dans l'incapacité de lister les huit mots demandés.

Finalement, pour cette nouvelle mouture du concours, la production écrite n'est plus systématiquement la partie la mieux réussie de l'épreuve, au regard de la facilité de la question relative au lexique. Elle mérite une attention particulière lors de la préparation du concours, car elle permet de mesurer la capacité du candidat à organiser son propos. La qualité de la langue écrite employée par les candidats est satisfaisante ; seules quelques rares copies se voient pénalisées pour leur orthographe.

1.2. Epreuve écrite d'histoire, géographie et instruction civique et morale

RAPPEL DES SUJETS

1. Questions d'histoire et d'histoire des arts avec documents :

En vous appuyant sur l'analyse des trois documents ci-dessous, vous montrerez dans quelle mesure la grotte de Lascaux est le premier signe sensible qui nous soit parvenu de l'homme et de l'art.

- Document 1 : Plan des grottes de Lascaux.
- Document 2 : Vue générale de la grande salle ou salle des taureaux.
- Document 3 : Second « cheval chinois » et flèches volantes.

2. Question de géographie sans document :

La répartition de la population en France métropolitaine.

REMARQUES SUR LES NOUVEAUTES DE L'EPREUVE ET LEURS CONSEQUENCES

La principale nouveauté cette année a résidé dans le couplage entre l'épreuve d'histoire-géographie et celle de français pour une durée de quatre heures. Les candidats ont géré leur temps comme ils le souhaitaient. Certains ont clairement délaissé, voire omis la partie histoire-géographie, ce qui a conduit à attribuer plusieurs fois la note 0, éliminatoire pour l'ensemble de l'épreuve.

La nature de la partie histoire-géographie de l'épreuve a évolué. Les deux disciplines sont désormais mises à égalité. Les deux sujets variaient les approches : une question de géographie classique dans sa forme et les contenus attendus, une question d'histoire intégrant l'histoire des arts et invitant les candidats à donner, à partir de documents, une dimension plus réflexive à leur réponse.

Certains candidats ont été déstabilisés par la diversité des approches mais celle-ci a pu être mise au service de l'identification des différentes compétences du candidat par les correcteurs.

Une réflexion pédagogique proprement dite n'est plus attendue de la part des candidats. L'évaluation se concentre donc exclusivement sur l'aptitude à maîtriser les connaissances, les méthodes et les démarches intellectuelles propres à la discipline. Les candidats peu sensibilisés à ces spécificités ont été très pénalisés.

L'EVALUATION DES COPIES

Trois points sur l'ensemble de l'épreuve pouvaient être pris en compte pour le défaut de maîtrise de la langue. En accord avec le jury de la partie « français », chaque binôme de correcteurs en histoire-géographie a eu la possibilité de retirer un point sur la note obtenue par le candidat, si l'expression écrite et/ou l'orthographe était insuffisante (le jury de la partie « français » disposant de la possibilité de retirer deux points).

Quatre points ont été attribués pour chacune des deux questions. Ils correspondent à une appréciation globale de la réponse. Les décomposer en un barème plus détaillé n'aurait eu qu'une faible signification.

L'appréciation de chacune des deux questions a avant tout cherché à mettre en valeur les candidats qui présentaient un certains nombres de points forts dans la maîtrise de compétences importantes pour exercer le métier de professeur des écoles :

- la connaissance des contenus de base sur le sujet (repérages chronologiques et spatiaux, vocabulaire élémentaire), nécessaires à la mise en œuvre des programmes scolaires ;
- la maîtrise des notions les plus importantes ;
- la capacité à organiser l'argumentation de manière cohérente et claire ;
- la capacité à réfléchir et à se poser des questions à partir du sujet posé (en particulier en histoire, la formulation précise de la question autour de l'expression « signe sensible » et autour de l'histoire de l'art devait être prise en compte par les candidats) ;
- la capacité à analyser et à utiliser les documents d'une manière pertinente et en rapport avec la question posée ;
- la production éventuelle de schémas en géographie.

LA PRESENTATION DES COPIES ET LA QUALITE DE LA LANGUE

Dans l'ensemble la présentation est assez bonne, sauf quelques cas minoritaires où le soin apporté à l'écriture et à la clarté est insuffisant, ce qui a fortement pénalisé les candidats et posé la question de leur sérieux. Les candidats ne doivent pas perdre de vue que la qualité de la présentation reflète aussi la clarté de la réflexion et la cohérence de la pensée.

Dans la mesure où l'épreuve consiste désormais à rédiger des réponses relativement courtes à deux questions précises, les candidats ont globalement bien compris qu'il s'agissait pour eux d'organiser leur propos en quelques paragraphes clairement identifiables.

Pour la partie géographie, un nombre non négligeable de candidats a compris l'intérêt de réaliser des schémas ou des croquis dans leur copie, mais leur qualité est globalement faible. Les légendes ne sont pas assez réfléchies, ni suffisamment organisées, voire totalement absentes. Le soin et la lisibilité graphique sont négligés. Les localisations sont hasardeuses. Il faut bien prendre conscience que les schémas sont une forme visuelle de langage et qu'il est peu utile d'en construire s'ils sont illisibles.

La qualité linguistique des copies apparaît fort variable ; elle s'associe souvent à la qualité générale de la copie. Trop de candidats font preuve d'approximation lexicale et syntaxique ou utilisent parfois un registre familier, travers qui demeurent pénalisants lorsqu'on s'engage dans le métier d'enseignant. Les fautes d'orthographe sont nombreuses dans certaines copies et il n'est pas rare de trouver des mots employés à mauvais escient. Plusieurs correcteurs se plaignent d'une dégradation de la qualité orthographique et d'un relâchement syntaxique. Une bonne maîtrise de la langue est une compétence exigible et indispensable pour un professeur des écoles.

LA COMPREHENSION DU SUJET

Là encore, les correcteurs constatent une grande hétérogénéité dans la compréhension des deux questions. Alors que le sujet de géographie semblait très explicite, de nombreux candidats ne l'ont pas compris faute de connaître les termes élémentaires qui le composent (« répartition », « France métropolitaine »). Les correcteurs attendaient au minimum :

- un exposé de la distribution spatiale inégale des densités, mettant en avant des facteurs de répartition de plusieurs natures (historiques, économiques, naturels ...) ;
- des éléments montrant que cette répartition évolue sous l'effet de dynamiques de plusieurs natures et à des échelles différentes (mise en lien avec des éléments de la géographie du travail et des activités économiques, héliotropisme, effet sud, métropolisation, périurbanisation ...).

En histoire et histoire des arts, à côté d'excellentes copies qui ont su explorer les pistes intéressantes suggérées par le sujet, de trop nombreux candidats ne se sont pas interrogés sur sa formulation et ont plaqué leurs connaissances sans tenir compte de la spécificité de l'approche qui était proposée (en particulier le terme de « signe sensible » n'a été souvent ni défini, ni explicité, ni utilisé pour développer la réflexion). Les correcteurs auraient souhaité :

- que le candidat connaisse des éléments de repérages chronologiques, spatiaux et anthropologiques concernant les grottes de Lascaux ;
- qu'il souligne (en particulier en utilisant le plan) le caractère exceptionnel que constitue l'ensemble du site (qui n'est pas le seul, ni le plus ancien mais qui est le plus connu, l'un des plus vastes et des plus commentés) ;
- qu'il évoque des éléments concernant l'art paléolithique, en s'appuyant en particulier sur la description des documents à sa disposition ;
- qu'il sache qu'il existe des interprétations différentes de cet ensemble pariétal dont le sens et la destination font encore largement débat, en proposant quelques pistes : représentation de scènes de chasse, ancrées dans la réalité quotidienne des hommes de l'époque ? Incantations magiques pour une « bonne chasse » ? Représentation de divinités ? Sanctuaire pour des rites d'ordre chamanique ? ;
- qu'il amorce à un moment ou à un autre une réflexion, une discussion sur le problème posé par le sujet à propos du premier signe sensible de l'histoire de l'art.

LES CONNAISSANCES DES CANDIDATS

La grande masse des candidats se contente d'approximations et d'affirmations souvent hasardeuses. Les correcteurs déplorent l'absence fréquente de repères chronologiques et spatiaux de base, l'utilisation de connaissances souvent dépassées sur le plan scientifique, l'ignorance ou la mauvaise maîtrise des notions, des faiblesses dans l'emploi du vocabulaire spécifique. Les documents sont paraphrasés ou simplement décrits. Ils ne sont pas suffisamment remis en perspective, peu ou mal situés dans leur contexte, rarement interprétés. Ces défauts ont été particulièrement observés dans le traitement d'un sujet d'histoire et d'histoire des arts sur la préhistoire car la période était visiblement peu connue de la plupart des candidats. Souvent, ces derniers ne sont pas parvenus à s'échapper des représentations et des clichés qui circulent sur cette époque.

L'approche portant sur l'histoire des arts a particulièrement semblé surprendre beaucoup de candidats, visiblement désarmés face à un tel sujet et ne disposant pas des outils d'analyse nécessaires pour le traiter. L'approche artistique, esthétique et réflexive propre à ce nouvel enseignement est souvent mal maîtrisée et les problématiques issues des textes de référence sont le plus souvent ignorées.

LA QUALITE DE LA REFLEXION DES CANDIDATS ET DE LA STRUCTURATION DU DISCOURS

Bien que d'excellente qualité dans de trop rares copies, la réflexion des candidats et la structuration du discours ont souvent été réduites. Les documents sont souvent paraphrasés, les développements surtout descriptifs.

Si un plan est la plupart du temps clairement présent dans les copies, les correcteurs ont souvent regretté que celui-ci soit parfois trop simpliste ou que les transitions soient peu soignées. Il conviendrait de maîtriser un certain nombre de *concepts* historiques et géographiques qui se révèlent opératoires pour organiser la réflexion.

On peut aussi regretter que certaines copies oublient de situer le discours dans le cadre d'une problématique - autre compétence attendue et normalement acquise au cours des études universitaires - qui aurait évité la simple énumération irréfléchie des connaissances et des

observations, tout comme les longs exposés hors sujet et les composantes oubliées. L'analyse scientifique des documents en histoire fait trop souvent défaut, mais, de toute évidence, certains candidats ont manqué de connaissances pour pouvoir entreprendre une telle analyse. Le sujet de géographie, pourtant sans difficulté, a révélé chez beaucoup de candidats une très faible maîtrise de la discipline. Il semble que certains candidats en soient restés au niveau d'une réflexion issue de leurs lointains souvenirs scolaires.

Les correcteurs ont apprécié les copies semblant ne pas calquer une démarche préétablie à tous les types de sujets. Beaucoup de candidats ont été handicapés par une insuffisance de leur préparation sur les nouvelles approches et ont été tentés d'étaler leurs rares connaissances au lieu d'entreprendre une réflexion incluant les ressources de l'actualité.

DES CONSEILS POUR LES FUTURS CANDIDATS

CONNAISSANCES :

Les candidats doivent bien prendre conscience que l'exhaustivité ne peut être exigée dans une copie d'histoire et de géographie mais que les connaissances de base sur les différents thèmes des programmes scolaires doivent être néanmoins maîtrisées.

Pour une meilleure maîtrise des contenus attendus dans les copies, il conviendrait :

- de s'imposer davantage de précision et de rigueur dans l'apprentissage des notions, en histoire, en géographie, en éducation civique et désormais en histoire des arts : connaître des définitions claires et exactes pour savoir de quoi on parle ;
- d'acquérir l'indispensable maîtrise des principaux repères chronologiques et spatiaux, nécessaires au traitement de tout sujet d'histoire et de géographie ;
- d'assimiler réellement les connaissances inscrites dans des manuels du lycée (ou de niveau équivalent), ce qui suppose une appropriation dépassant l'apprentissage en vue de l'épreuve du concours ;
- de s'intéresser à l'actualité, à la presse, aux médias en général ;
- de lire attentivement l'ensemble des programmes et des ressources qui les accompagnent, pour identifier les compétences spécifiques et les compétences transversales, en particulier en fréquentant le site *Eduscol* ;
- de lire les documents de référence concernant l'enseignement de l'histoire des arts, qui doivent être connus au moins dans leurs grandes lignes ;
- de faire un effort d'actualisation des connaissances, en s'intéressant à l'évolution épistémologique et historiographique des disciplines, en lisant par exemple de temps en temps des revues spécialisées telles que *L'Histoire* ou *L'Information géographique*, *Historiens & Géographes* ou en fréquentant les ressources pédagogiques des sites de référence.

METHODE :

S'agissant de la forme à donner aux réponses, les correcteurs n'attendaient pas l'application de telle ou telle règle formelle stéréotypée de la part des candidats. C'est bien la capacité *effective* à organiser la réponse qui prime, plus que les recettes formelles et vides de sens.

Il convient donc de maîtriser l'argumentation :

- en lisant attentivement le libellé des questions, pour répondre de façon concise et structurée (ni « bavardage » ni hors sujet) ;
- en travaillant la structuration de la copie : une courte introduction définissant le sujet et formulant une problématique ; un plan clair et explicite pour le développement ; des paragraphes qui ne perdent pas de vue l'essentiel de la démonstration ; un souci porté à l'exigence qualitative plutôt que quantitative ; une conclusion signifiante. Cet exercice demande un entraînement à inclure dans la préparation du concours ;

- en illustrant les idées, en les concrétisant par des exemples pertinents qui sortent des généralités ou des clichés ;
- en ayant conscience de l'importance de la lisibilité de l'écriture et d'une présentation aérée ;
- en ayant le souci de l'orthographe, du vocabulaire, de la syntaxe et du registre de langue.

REFLEXION :

- Etre conscient de l'intérêt de la réflexion personnelle, plus attendue et valorisante que l'accumulation de connaissances approximatives ;
- S'entraîner à la formulation synthétique ;
- S'entraîner à structurer sa pensée pour traiter un sujet et à la restituer de manière explicite et claire ;
- Renforcer sa connaissance des concepts de la discipline, qui sont des outils de réflexion intéressants et souvent pratiques pour ordonner les idées ;
- Connaître et utiliser le croquis en géographie, comme expression d'une idée dans un langage autre et comme appropriation d'un savoir par un élève ;
- Situer tout phénomène dans l'espace et dans le temps avec précision et justesse, de façon systématique.

2. Epreuve écrite de mathématiques et de sciences expérimentales et de technologie

2.1. Epreuve écrite de mathématiques

REMARQUE A L'ATTENTION DES CANDIDATS

- **ERREURS ET LACUNES LES PLUS FREQUENTES**

Erreurs les plus fréquentes :

- Démonstrations souvent proposées avec des raisonnements incohérents ou incomplets ;
- Absence de justification des réponses proposées ;
- Erreurs dans la lecture des données numériques ;
- Erreurs dans les calculs de puissances ;
- Erreurs dans les conversions des unités de mesure ;
- Confusion entre pente et longueur d'une descente.

Lacunes les plus fréquentes :

- Incapacité à appréhender une notion dans sa globalité ;
- Manque de rigueur mathématique dans la rédaction des réponses : beaucoup de candidats ne savent, ni mener, ni rédiger un raisonnement déductif ;
- Maîtrise insuffisante de l'usage d'un tableur, et partant de l'interprétation des éléments numériques en résultant ;
- Non maîtrise voire non connaissance de la notion de base ;
- Maîtrise souvent insuffisante
 - * des notions algébriques, arithmétiques ou géométriques élémentaires à utiliser et du vocabulaire afférent, en particulier ici pour ce qui a trait
 - aux notions d'ordre de grandeur et de valeur approchée,
 - aux notions de proportionnalité et de pourcentage,
 - * ainsi que des compétences de base attendues pour une telle épreuve, en particulier ici pour ce qui concerne
 - la mise en équation d'un problème,
 - la résolution d'un système de deux équations à deux inconnues,
 - l'application adéquate des théorèmes respectifs de Thalès et de Pythagore.

- **CONSEILS A APPORTER AUX CANDIDATS**

Il est indispensable de procéder à une lecture approfondie et analytique du sujet et des consignes : chaque terme est important et doit être pris en considération.

Il est recommandé de lire l'ensemble des questions constituant une même partie du sujet, afin de pouvoir tenir compte des relations qui peuvent exister entre ces questions.

La rédaction des réponses à apporter à chacune des questions doit être précise, concise et rigoureuse, avec l'emploi à bon escient d'un vocabulaire et de notations mathématiques corrects. Il convient d'éviter les discours longs et verbeux, source d'erreurs et de confusions.

L'on rappelle qu'il convient par ailleurs de veiller, d'une part au soin de l'écriture et de la calligraphie, ainsi qu'au soin de la présentation générale de la copie, et d'autre part à la correction orthographique et grammaticale d'une telle production écrite.

2.2. Epreuve écrite de sciences expérimentales et technologie

Moyenne générale de l'épreuve : 3,61 / 8 soit 9,04 / 20

MOYENNE GENERALE :	3,61	/8		9,03	/20
MOYENNE CONCOURS EXTERNE :	3,84	/8		9,60	/20
MOYENNE 2nd CONCOURS INTERNE PRIVE :	1,94	/8		4,85	/20
MOYENNE CONCOURS EXTERNE PRIVE :	2,38	/8		5,95	/20
MOYENNE 2nd CONCOURS INTERNE PUBLIC SPECIAL :	1,91	/8		4,78	/20
MOYENNE CONCOURS EXTERNE PUBLIC SPECIAL :	3,39	/8		8,48	/20
MOYENNE CONCOURS EXTERNE PRIVE SPECIAL ISLRF :	1,00	/8		2,50	/20
MOYENNE 3ème CONCOURS :	2,90	/8		7,25	/20

Répartition des notes des candidats :

Notes	Fréquence
0,00	4
0,25	10
0,50	11
0,75	12
1,00	7
1,25	14
1,50	18
1,75	20
2,00	21
2,25	33
2,50	20
2,75	33
3,00	27
3,25	23
3,50	20
3,75	30
4,00	36
4,25	28
4,50	26
4,75	24
5,00	21
5,25	22
5,50	22
5,75	15
6,00	14
6,25	14
6,50	12
6,75	5
7,00	4
7,25	7
7,50	1
7,75	3
8,00	0
	557

REMARQUES GENERALES

Le jury a pu apprécier favorablement les efforts de présentation réalisés et cela pour l'essentiel des copies corrigées. Nous attirons l'attention des candidats sur le fait qu'une écriture négligée, trop petite ou difficile à déchiffrer pénalise la lisibilité de la copie et rend le travail du correcteur très délicat.

L'effort est également à porter sur la réalisation des schémas ou des graphiques qui constituent un mode de communication scientifique important. Ils doivent être soignés, clairs, rigoureux et présenter un titre et des légendes complets.

MAITRISE DE LA LANGUE

Cette année, le jury a remarqué à nouveau une évolution positive dans ce domaine et a retiré peu de points dans les copies sur ce critère prévu dans le barème.

On note cependant dans certains cas une syntaxe approximative où les concepts scientifiques se trouvent noyés dans des phrases longues et imprécises.

Quelques erreurs orthographiques ou phonétiques du type « ébullition », « pallier », « ébouillition », « l'eau s'évaporise » sont particulièrement gênantes pour des candidats à une épreuve scientifique.

APPROCHE SCIENTIFIQUE

Le niveau des connaissances et des interprétations scientifiques est apparu plutôt faible dans le domaine de la physique. De nombreuses erreurs ou l'absence de réponse à plusieurs questions montrent l'existence de lacunes.

Le jury a apprécié, cette année encore, des réponses précises, concises et claires, qui démontrent souvent la pertinence et la finesse de l'analyse préalable.

REMARQUES CONCERNANT LES REPONSES AUX QUESTIONS

Question 1	Difficultés d'utilisation et de synthèse de deux documents distincts Difficultés de lecture de graphiques, imprécisions Confusions entre les notions de « température » et de « pression » Confusions entre la rapidité d'ébullition de l'eau et la température plus faible d'ébullition de l'eau. Vocabulaire utilisé parfois imprécis (brouillard- vapeur d'eau, évaporation-vaporisation-ébullition)
Question 2	Interprétation souvent confuse de l'allure de la courbe Maîtrise superficielle de la notion d'énergie Graphiques souvent élaborés de manière superficielle, parfois à main levée, en inversant les axes (température en abscisse, temps en ordonnée) Absences fréquentes du second palier La coexistence de deux états est rarement mentionnée lors d'un changement d'état de l'eau Confusions entre atomes et molécules ou liaisons dans la molécule et liaisons H

Question 3	<p>Question souvent mal comprise ou mal lue <i>Réponses très incomplètes</i> Confusions du type : « la pression est forte dans l'autocuiseur, on ne peut donc pas l'ouvrir car c'est dangereux ! », « il faut enlever la soupape pour éviter l'explosion », ce qui n'était pas demandé dans la question. Fréquemment, les candidats expliquent que le couvercle est soudé par la glace liée à la température extérieure sans faire référence à des différentiels de pression. Les candidats vont rarement au bout de leur raisonnement dans cette question</p>
-------------------	--

En conclusion, nous rappelons les conseils généraux qui sont des constantes :

- bien lire le sujet pour en cerner les objectifs et les limites ;
- limiter le contenu des réponses aux seuls attendus du questionnement sans paraphrase ;
- s'appropriier le contenu scientifique illustré par les documents avant de commencer à rédiger les réponses ;
- faire preuve d'esprit de synthèse ;
- rédiger d'une façon claire, précise et concise en soignant la présentation (écriture, paragraphes séparés, mots importants soulignés,...) et l'illustration ;
- surveiller l'orthographe et la grammaire, fondamentaux de l'exercice du métier.

3. Epreuve écrite en langues régionales d'Alsace

	Concours externe public spécial	Second concours interne public spécial	Total
Nombre de postes ouverts	23	2	25
Nombre de candidats présents	34	12	46
Nombre de candidats admissibles	23	2	25
Nombre de candidats admis	15	0	15

EPREUVE

Commentaire guidé d'un texte en langue régionale à partir de 4 questions (les trois premières portant exclusivement sur le texte et la quatrième faisant appel à une réflexion plus personnelle) et la traduction en français d'un passage de ce texte.

Le candidat a le choix entre un texte en langue régionale dialectale ou en allemand standard. Le commentaire est rédigé en allemand, langue écrite de référence des langues régionales d'Alsace. (Durée: 3 heures)

OBSERVATIONS

Dans cette épreuve, les candidats sont évalués selon des critères de :

- développement thématique (compréhension de la problématique générale du texte, pertinence des réponses aux questions, expression d'une position personnelle, références culturelles: recherches et informations personnelles) ;
- cohérence et de cohésion (argumentation, clarté, enchaînements, nuances,...) ;
- maîtrise et richesse du lexique ;
- correction linguistique (grammaire et orthographe).

Tous les correcteurs ont relevé le bon niveau de langue dans la plupart des copies.

Toute approche critique, faisant preuve de la capacité de réflexion du candidat, a été valorisée.

Le passage proposé à la traduction ne présentait pas de réelles difficultés. Il s'agissait de rester fidèle au texte, sans l'interpréter. En ce qui concerne le niveau de la langue, la traduction était dans la majorité des cas de bon niveau (la moitié des copies), mais un petit nombre (5%) présentait des lacunes en français (accords de participe, conjugaison ou temps des verbes,...).

CONSEILS

Les candidats devront veiller à respecter les principes du commentaire guidé qui consiste à développer, à partir du texte, les réponses à des questions clairement énoncées.

Le jury, pour cette épreuve, rappelle la nécessité de « répartir les efforts ». En effet, certaines questions ont bénéficié de développements très importants alors que d'autres, souvent les dernières, ont été traitées de façon plus rapide, voire sommaire. Si dans l'ensemble, les candidats ont fait preuve d'une bonne, voire très bonne maîtrise de l'expression écrite en allemand, il convient encore :

- de veiller aux enchaînements de l'argumentation qui ne peut être une succession de phrases et d'idées même intéressantes ;
- d'éviter la simple **paraphrase** (encore trop présente dans beaucoup de copies) et de mettre en évidence et en valeur leur propre point de vue ainsi que les références culturelles qui les sous-tendent.

1. Présentation de la préparation d'une séquence d'enseignement en mathématiques et interrogation au choix du candidat, sur les arts visuels, la musique ou l'éducation physique et sportive

1.1. Remarques générales

REMARQUES A L'ATTENTION DES CANDIDATS

• QUALITES RENCONTREES CHEZ LES CANDIDATS

Pour la première partie de l'épreuve, relative à l'enseignement des Mathématiques :

- Qualité de l'expression orale très satisfaisante, relevée chez la grande majorité des candidats ;
- Pour ce qui concerne les candidats en situation de réussite :
 - * bonnes connaissances relatives aux différents domaines de l'enseignement des Mathématiques (concepts et didactique) ;
 - * volonté, exprimée dans les exposés, de bien placer les élèves au cœur d'une démarche d'apprentissage bien articulée autour d'objectifs bien définis et bien circonscrits ;
 - * bonne appréhension des difficultés potentielles des élèves.

Pour la seconde partie de l'épreuve :

Préparation sérieuse voire très sérieuse de l'épreuve par un grand nombre de candidats.

• DEFAUTS ET LACUNES LES PLUS FREQUENTS

Pour la première partie de l'épreuve, relative à l'enseignement des Mathématiques :

- Difficulté à contextualiser et à se projeter dans une réelle situation d'enseignement reposant sur une progressivité des apprentissages ;
- Difficulté à circonscrire, dans chacune des séances à présenter, les éléments didactiques essentiels ;
- Méconnaissance de certaines notions mathématiques (en particulier, méconnaissance de la notion de proportionnalité) et des pratiques didactiques afférentes.

Pour la seconde partie de l'épreuve :

Méconnaissance de la réglementation scolaire relative aux différents domaines de l'Education Physique et Sportive.

• CONSEILS A APPORTER AUX CANDIDATS

Pour la première partie de l'épreuve, relative à l'enseignement des Mathématiques :

- Analyser tous les tenants et aboutissants du sujet proposé ;
- Mettre l'accent sur la mise en œuvre des séances dans la classe : approfondir l'exposé des démarches d'enseignement et d'apprentissage (ne pas se limiter à la présentation d'une succession d'exercices à proposer aux élèves) ;
- Répondre explicitement, mais de manière circonscrite aux questions posées ;
- Faire ressortir les éléments incontournables des compétences à faire acquérir aux élèves ;
- Trouver la bonne posture : argumenter ses choix, exprimer ses doutes.

Pour la seconde partie de l'épreuve :

- Eviter de présenter un exposé stéréotypé ;
- Lors de la présentation des exposés, ne pas réciter, mais parler aux membres du jury.

1.2. Arts visuels

Nombre de candidats : 28 - Absents : 4 - Moyenne de l'épreuve : 3,42 sur 8

Les membres du jury soulignent que les candidats connaissent le contenu et le déroulement de l'épreuve et s'y sont préparés.

Typologie des documents utilisés par le candidat pour l'exposé :

OEuvres : 63% Photos : 16% Cinéma : 0% Autres : 21%

Les images relèvent encore pour l'essentiel du champ des arts plastiques et plus particulièrement du XXème siècle et du XXIème siècle. Beaucoup de peintures, quelques sculptures et installations.

Pour la session 2011, on note l'absence totale du cinéma et une augmentation de la catégorie « Autres ». Des éléments architecturaux, des objets artistiques et des productions personnelles ont été présentés.

Certains candidats ont fait le choix d'appuyer leur exposé sur des oeuvres de proximité ou des oeuvres exposées dans des expositions temporaires locales. Ils témoignent leur intérêt pour l'actualité culturelle régionale et expriment l'importance de la rencontre sensible directe avec les oeuvres.

Le choix de l'oeuvre utilisée s'avère être de plus en plus un choix très personnalisé orienté vers des oeuvres moins courantes dans les pratiques des enseignants. L'exposé du candidat gagne alors en appropriation personnelle de l'oeuvre, la transposition pédagogique est plus réfléchie et moins stéréotypée. Attention cependant à l'âge du public auquel s'adresse le candidat. Certaines oeuvres ne « parlent » pas à l'imaginaire des élèves de l'école primaire.

Les exposés qui convainquent le plus le jury sont ceux dans lesquels la cohérence entre l'oeuvre et sa transposition pédagogique est manifeste. Le candidat s'attachera à relever et présenter l'ensemble des enjeux artistiques (émotionnels, plastiques, créatifs) de l'oeuvre choisie, il en sélectionnera un ou deux qui feront l'objet de sa réflexion pédagogique. Ceci engagera le candidat dans ses choix pédagogiques et lui évitera d'établir un catalogue de « on pourrait, on pourrait... » décrivant des activités plus ou moins en lien avec l'oeuvre.

Les transpositions pédagogiques des candidats s'adressent essentiellement aux élèves du Cycle 3. Le jury apprécie que le candidat montre ses connaissances de l'ensemble des programmes de l'école primaire et son potentiel à s'adresser à tous les publics de l'école primaire.

En règle générale, les candidats font rarement le lien entre l'éducation artistique et l'enseignement de l'histoire des arts. Cette remarque vaut pour l'exposé, pour l'entretien et pour le choix de l'oeuvre de l'exposé.

Dans leur préparation et leur exposé, les candidats ont manifesté une attention à la précision et la richesse du vocabulaire spécifique à l'épreuve. Attention cependant à ce que ce vocabulaire soit disponible spontanément lors de l'entretien.

Il en est de même pour les connaissances culturelles et les références artistiques.

Le jury rappelle aux candidats que l'épreuve couvre 3 champs des arts visuels (arts plastiques / photo / cinéma) et qu'il est attendu des candidats des connaissances et un discours dans les 3 domaines.

1.3. Musique

La nouvelle forme des épreuves du concours n'a pas affecté l'épreuve de musique, ni du point de vue de son organisation, ni du point de vue de son contenu.

On peut cependant noter qu'il n'est pas facile d'enchaîner trois heures de préparation, quarante minutes de mathématiques (surtout si on a le sentiment d'avoir échoué cette partie) avec une expression instrumentale ou vocale.

Les quelques candidats qui ont présenté une excellente première partie étaient également d'excellents musiciens.

Partie exposé ou expression musicale

Sur 15 candidats à s'être inscrits à cette épreuve :

- 1 absent ;
- 7 instrumentistes (flûte traversière, clarinette, saxophone, piano pour les instruments représentés) ;
- 7 interprétations vocales dont 2 accompagnées (guitare, accordéon).

Pour une épreuve prenant davantage le caractère d'une option, on aurait pu s'attendre à avoir plus de candidats spécialistes de la discipline.

A part 3 candidats, les interprétations sont souvent très « scolaires » et les instruments peu maîtrisés.

En ce qui concerne les exposés présentés, ils semblent moins « formatés » mais offrent parfois des exploitations pédagogiques impossibles à mettre en œuvre avec des classes.

Le chant dans ce domaine, est l'élément le plus « maltraité ». (ex : en trois séances, on construit une polyphonie complexe...).

Partie entretien

Les candidats font en général une bonne analyse de ce qu'ils ont perçu. Les exploitations semblent plus en lien avec l'extrait, mais les propositions restent très généralistes (on oublie de dire à quel cycle on s'adresse, on reste très superficiel dans leur mise en œuvre).

Le contenu des programmes en éducation musicale semble méconnu par certains candidats.

Comme chaque année, l'élargissement culturel est difficile.

1.4. Education physique et sportive

RAPPEL DES TEXTES DE L'EPREUVE EPS AU CRPE

Les candidats trouveront les textes encadrant l'épreuve sur le site du Ministère de l'éducation nationale

<http://www.guide-concours-professeurs-des-ecoles.education.gouv.fr/cid50991/epreuves-du-concours-externe.html#Epreuves%20d%27admission>

Seuls sont rappelés ici les éléments clés nécessaires à la compréhension du rapport du jury.

L'épreuve se déroule en deux parties. Les candidats réalisent la **prestation physique** qu'ils ont choisie entre le 1500 m et la danse.

Elle est suivie d'une **interrogation** sur l'option de 20 minutes avec le jury : 10 minutes d'exposé du candidat et 10 minutes d'entretien avec le jury (réponses à des questions).

Les deux épreuves (prestation physique + interrogation EPS) comptent pour les 8/20^{ème} de la note de la première épreuve d'admission.

ORGANISATION GENERALE

117 candidats avaient choisi l'option EPS sur **160** candidats admissibles :

- **101** candidats avaient choisi course de 1500m : 82 femmes - 19 hommes
- **16** candidats avaient choisi danse : 14 femmes et 2 hommes.
- **4** candidats étaient absents
- **4** candidats ont présenté un certificat de contre indication
- **1** candidate a présenté un certificat de maternité.

• 1^{ère} partie : la prestation physique

- Course de 1500m

Rappel des textes et critères d'évaluation :

L'épreuve consiste en une course en ligne comportant un maximum de 12 candidats au départ, précédée d'un échauffement.

C'est une épreuve chronométrée et notée selon un barème distinct pour les hommes et les femmes.

Remarque : De nouveaux barèmes étaient utilisés pour cette session 2011.

- pour obtenir 20 en 2010 : 4min30 (H) - 5min50 (F)
- pour obtenir 20 en 2011 : 5min10 (H) – 7min20 (F).

Résultats :

101 candidats ont choisi la course de 1500m : 82 femmes – 19 hommes.

La moyenne des notes est de **8,38 / 10** (pour mémoire 9,97/20 en 2010).

La moyenne des femmes est de 8,49/10 tandis que celle des hommes est de 7,90/10.

Prestation des candidats :

Les membres des jurys constatent que l'échauffement n'est pas toujours mené de façon progressive et il semble que le temps consacré à la préparation physique de cette épreuve n'ait pas été suffisant pour une petite partie des candidats.

Le nouveau barème a permis à de nombreux candidats d'obtenir des notes supérieures à 8/10.

Recommandations du jury pour préparer cette épreuve :

- Le candidat doit soigneusement vérifier que son certificat médical de non contre-indication est bien daté et signé et qu'il comporte le cachet du médecin. (Le certificat doit avoir été établi dans les 4 semaines précédant l'épreuve).
Le 1500 m est une épreuve difficile et exigeante. La préparation doit commencer tôt dans l'année. La sécurité et la performance du candidat dépendent en effet de la durée et de la qualité de la préparation. En tout état de cause, il ne faut pas attendre la fin des épreuves d'admissibilité pour commencer à se préparer ;
- Une bonne gestion de sa course doit permettre de conserver l'allure correspondant à celle trouvée lors des entraînements indépendamment de celle adoptée par les autres candidats au sein d'une même série et ceci quel que soit le niveau des autres candidats se trouvant dans la série ;
- Une bonne gestion de sa foulée, de ses appuis, est également à rechercher ;
- La tenue de sport doit être adaptée à l'activité mais également aux conditions météorologiques ;
- Il est important de s'hydrater avant l'épreuve et de prévoir de quoi s'alimenter en cas de besoin.

- Danse

Rappel des textes :

L'épreuve consiste en une prestation individuelle conçue dans le but d'être vue et jugée. Cette prestation a une durée de 2 minutes maximum.

Tous les styles de danse sont admis.

L'espace de prestation est orienté (vers le jury spectateur) et délimité (9m X 11m).

Les critères d'évaluation de l'épreuve :

- La construction de la composition : la production gestuelle, le rapport temps/énergie, l'utilisation de l'espace ;
- La lisibilité par rapport aux intentions personnelles : lisibilité de l'argument, affirmation d'une intention ;
- La qualité de l'interprétation : engagement personnel, concentration, présence émotionnelle, prestance...

Résultats :

16 candidats ont choisi la danse : 14 femmes – 2 hommes

La moyenne générale des notes est de **6,68/10** mais avec un léger différentiel entre les performances des dames (6,71) et celles des hommes (6,50).

En 2010, la moyenne de l'épreuve « danse » s'élevait à 11,27/20.

Prestations des candidats :

Les meilleurs candidats (entre 8 et 10) sont en mesure d'allier des qualités de mouvement fines, précises, maîtrisées et une écriture chorégraphique très construite et pensée.

Les prestations autour de la moyenne sont très diverses, certains tirent leur épingle du jeu en optimisant une faible pratique dansée, voire physique par l'intérêt, la cohérence de leur projet. D'autres candidats au contraire présentent une disponibilité corporelle plus grande ou un passé de danse manifeste, mais n'ont pas réussi ou pris le temps de développer un véritable projet chorégraphique.

Les prestations inférieures à 5 sont souvent très naïves, figuratives (exemple des thèmes liés à la nature, les animaux, les continents...) avec une mise en jeu corporelle très globale, répétitive, stéréotypée voire mimée. Les candidats juxtaposent des pas ou des formes sans développer réellement de projet. Le passage d'une forme à l'autre, l'enchaînement des actions ne trouvant pas alors de nécessité apparente dans l'écriture même du mouvement.

Recommandations du jury pour préparer l'épreuve :

Le jury a valorisé les prestations qui témoignent :

- d'une réelle cohérence entre l'argument et la musique ;
- d'une recherche de gestuelle corporelle en rapport avec le thème choisi ;
- d'un travail sur l'amplitude et la précision du geste, au service de l'expression ;
- d'un réel engagement sur le plan émotionnel.

Remarques :

Pour se préparer aux conditions de passage devant un jury, il est conseillé de danser en amont devant un public (de pairs et d'experts), et/ou d'être filmé. L'espace réglementaire étant une surface de 9 m sur 11 m, il est vraiment préférable de se l'approprier lors de la préparation.

Le candidat doit travailler le mouvement dansé en relation forte avec son projet de composition et d'écriture du mouvement. Quelles qualités de mouvement et de présence, au service de quel projet ? Dans ces deux minutes de danse, il est important de pouvoir développer une idée, une recherche de mouvement et de poser déjà un univers poétique, esthétique singulier.

Un solo ne peut donc se contenter d'un enchaînement de pas et de formes appris (et d'une façon extérieure au candidat). Un solo résulte d'une recherche singulière qui peut prendre appui sur des techniques dansées mais ne doit pas s'en contenter.

Penser à intégrer le regard dans la danse (où est placé le regard, est-il dissocié ou non des mouvements de la tête, quelles intentions de regard...). Le regard contribue fortement à la qualité de la présence, il doit donc être envisagé à part entière (comme la prise en compte des espaces, de la musicalité...)

Attention aux « accessoires », il ne faut pas qu'ils soient décoratifs.

Il est recommandé aux candidats de tester les supports numériques de l'accompagnement musical ou sonore.

• 2nde partie : l'interrogation

Rappel des textes :

La partie interrogation comprend deux parties : 10 minutes d'exposé et 10 minutes d'entretien (questionnement). Il n'est pas proposé de sujet. Le candidat ne dispose pas de temps de préparation, l'usage des notes personnelles ou d'autres documents n'est pas autorisé.

Résultats :

La moyenne générale est de **5,18/10** avec une moyenne de 5,21 pour l'option course 1500m et 4,73 pour l'option danse.

Prestations des candidats :

La plupart des exposés est préparée et apprise selon un plan type. A l'opposé, d'autres sont très vagues, avec quelques notions générales sur la course ou la danse ou l'EPS dans son ensemble. Par contre la seconde partie "entretien" met en évidence le fait que de nombreux candidats ont une connaissance très approximative des pratiques sportives de l'école primaire et balayent la gestion de l'hétérogénéité. Ils présentent peu ou pas de situations concrètes. Cependant ceux qui se sont bien préparés à cette seconde partie proposent des situations d'apprentissage intéressantes adaptées aux objectifs assignés et à l'âge des enfants.

Recommandations du jury pour préparer cette épreuve :

- Présenter une problématique simple à laquelle le candidat répond dans le cours de l'exposé ;
- S'impliquer pour se prémunir de la standardisation : la structuration des exposés évoquée ci-dessus reste un atout dans la mesure où le candidat se positionne personnellement ;
- Présenter l'exposé de manière vivante : éviter de réciter, nuancer le propos...
- Acquérir des connaissances sur les programmes EPS, sur le développement de l'enfant, sur l'organisation de l'école et sur la sécurité (notamment en natation). L'ensemble de ces éléments doit servir de base aux propos des candidats pendant tout l'entretien ;
- Maîtriser la terminologie spécifique utilisée ;
- Eviter des généralités sur l'EPS à l'école, qui ne sont pas attendues dans l'exposé ;
- Au cours de l'entretien, rester attentif aux questions posées ; certains candidats s'emparent d'un mot clé pour construire hâtivement une réponse, parfois partielle voire hors sujet ;
- Veiller à ne pas réinvestir à l'école des activités qui n'auraient pas fait l'objet d'un traitement didactique. Etre attentif aux représentations parfois erronées sur les activités. Rester réaliste en matière de mise en œuvre.

2. Présentation de la préparation d'une séquence d'enseignement en français et interrogation sur la compétence « Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable »

Présentation de la préparation d'une séquence d'enseignement en français

Les interrogations orales se sont déroulées du mercredi 8 au mardi 14 juin 2011 à Colmar. La seconde épreuve orale d'admission du CRPE s'articule en deux parties : une épreuve de français (12 points – 40 min) à laquelle succède immédiatement une épreuve portant sur la compétence 1 du référentiel du professeur des écoles « agir en fonctionnaire de l'État et de façon éthique et responsable (8 points – 20 min).

L'épreuve orale de français s'organise de la manière suivante en deux phases de 20 min chacune :

- exposé par le candidat d'une séquence d'enseignement sur une notion ou un contenu inscrit dans les programmes de l'école primaire, construite sur la base d'un dossier proposé lors de la phase de préparation (durée : 3h).
- entretien avec le jury sur l'exposé et sur la progression du français à l'école primaire.

La nouvelle épreuve présente deux caractéristiques très prescriptrices :

- la dominante didactique est forte et la maîtrise des concepts conditionne la qualité de construction de la séquence d'enseignement ;
- les connaissances pédagogiques sont indispensables pour garantir la cohérence des pistes proposées.

Le faible nombre de postes offerts au CRPE cette année, induisant un nombre lui aussi réduit d'admissibles, a fortement influé sur la perception des performances des candidats : l'admissibilité étant très sélective, seuls les tout meilleurs candidats ont pu obtenir leur admission.

L'impression générale de satisfaction à l'issue de la seconde épreuve orale repose bien entendu en premier lieu sur la qualité de la préparation des candidats mais également sur la très forte sélection dans le cadre d'un concours offrant peu de places.

EXPOSE DES CANDIDATS

De manière générale, le jury constate que les meilleurs candidats ont su répondre de manière claire et précise aux attendus de l'épreuve (cf. arrêté du 28/12/09). Une séquence d'enseignement est présentée : les éléments attendus sont généralement en place (objectifs, contenus, démarche, supports pédagogiques, procédures d'évaluation).

A l'issue des épreuves, le jury conseille aux candidats de porter une attention particulière aux éléments suivants :

- La présentation du corpus gagnerait à rester aussi rapide que possible, afin de ne pas obérer de manière excessive le temps de l'exposé ;

- Les meilleurs candidats ont su contextualiser la séquence présentée en l'inscrivant dans un projet, ou, pour le moins, dans un continuum pédagogique. Cette approche permet de mettre en évidence le sens que les élèves sont en mesure de construire dans les apprentissages proposés ;
- L'organisation des séances au sein de la séquence présentée relève encore trop souvent de la simple juxtaposition : les candidats les plus convaincants ont su mettre en évidence une logique de progression au fil de la séquence et rendre explicite le cheminement mental attendu des élèves. Cet élément est particulièrement discriminant entre les candidats en mesure d'explicitier la cohérence du dispositif qu'ils ont choisi et d'autres se contentant de cataloguer des activités ;
- Les éléments d'évaluation permettant de mesurer les effets de l'enseignement proposé et de réguler les apprentissages au sein de la séquence (différenciation pédagogique) sont trop fréquemment absents des démarches présentées par les candidats. Les meilleurs d'entre eux ont su, sur la base des difficultés escomptées, proposer une réelle prise en compte des différentes difficultés rencontrées par les élèves et sortir d'une approche trop exclusivement collective de l'enseignement ;
- Chez un nombre important de candidats, des lacunes manifestes apparaissent quant à la maîtrise du savoir savant lié à la discipline "français" ; les candidats les mieux préparés affichent des connaissances personnelles solides, structurées et maîtrisées.

Les éléments de communication liés au caractère oral de l'épreuve sont bien maîtrisés : les candidats apparaissent dans leur grande majorité bien préparés quant à leur présentation, la clarté de leur propos, la précision du lexique employé.

Pour se préparer efficacement à cette épreuve, le jury suggère aux candidats de développer toutes les approches qui permettent d'apprécier leur capacité à se projeter comme enseignant devant un groupe d'élèves :

- parfaire leur connaissance des programmes de l'école primaire ;
- ne pas hésiter à visionner des séances didactiques présentes sur les sites officiels ;
- enrichir leur répertoire concernant l'école maternelle et la pédagogie de la langue orale et écrite qui lui est propre ;
- donner des exemples précis, sortir du virtuel dans lequel certains candidats se fourvoient : l'un d'entre eux suggère, par exemple, de proposer à un élève de grande section, en autonomie, de *"choisir un animal, le dessiner dans son environnement naturel sur un carton carré de 10cm de côté et d'écrire son nom"*.

ENTRETIEN AVEC LE JURY

Si le jury est unanime pour considérer que la majorité des candidats est bien préparée à cette épreuve, la qualité des entretiens reste bien entendu variable d'un candidat à l'autre.

Un trop grand nombre d'entre eux peine, en effet, à se décentrer de leur propos et du point de vue qu'il a présenté lors de leur exposé, à prendre en compte les éléments suggérés par les interrogateurs. Les meilleurs, et c'est dans ce sens qu'il faut encourager l'ensemble des candidats à se préparer, font montre de réelles qualités d'écoute quant au contenu des questions posées et d'une bonne capacité à rebondir à partir des éléments et des pistes suggérés.

Le jury suggère en outre aux futurs candidats de prendre en compte les éléments suivants qui leur permettront d'enrichir les échanges avec les interrogateurs :

- éviter autant que possible de recourir aux stéréotypes éculés sur l'enseignement ;
- étendre sa culture professionnelle et ne pas hésiter à témoigner de lectures personnelles en lien avec le sujet traité ;
- s'attacher à prendre en compte les interlocuteurs, tant dans l'attention portée aux questions de chacun que dans la vigilance à s'adresser aux différents membres de la commission lors des réponses.

3. Epreuve orale en langues régionales d'Alsace

	Concours externe public spécial	Second concours interne public spécial	Total
Nombre de postes ouverts	23	2	25
Nombre de candidats présents	34	12	46
Nombre de candidats admissibles	23	2	25
Nombre de candidats admis	15	0	15

EPREUVE :

L'épreuve orale d'admission consiste en un entretien dans l'une des langues régionales avec le jury à partir d'un document sonore ou écrit authentique en langue régionale relatif à la culture ou à la langue concernée.

Durée: 30 minutes.

- **ALLEMAND**

Observations :

Quelques candidats ont fait preuve de bonnes, voire d'excellentes compétences langagières et linguistiques. Pour ces candidats, le jury relève un bon niveau de réflexion qui s'est traduit par des échanges vivants, riches et des points de vue personnels argumentés. Rares étaient ceux qui n'avaient pas bien compris le texte.

Cependant, cette année de nombreux candidats interrogés éprouvent des difficultés à faire un exposé pendant une dizaine de minutes; il s'agit visiblement d'un manque d'entraînement à la prise de parole. On note de plus en plus de gallicismes et une absence surprenante de langue idiomatique pour ces candidats. Le jury rappelle que l'exposé ne peut en aucun être une lecture des notes prises pendant la préparation. Lorsque vient le moment des échanges, l'allemand de certains d'entre eux devient très hésitant, le nombre d'erreurs augmente considérablement car ils n'ont plus le support des notes prises au cours du temps de la préparation.

Relevé d'erreurs :

Gallicismes :

- an die Rolle der Mutter erniedrigt sein werden
- ohne nichts zu kaufen
- Geld fragen
- ein Wort, den ich nicht sicher war
- in eine Tagemutter geben
- es ist ein Gut für sie.

Syntaxe :

- und habe ich Partnerin gehabt
- es wird gesagt, dass Fortschritte machen werden sollen.

Déclinaison :

- nach dem Schule / vor die Einschulung
- auf dem Armut eingehen
- die Jugendliche helfen
- die meisten Leute, den ich kenne / drei <Schüler, dessen Eltern
- sie mussten ihre Eltern im Felder helfen.

Conjugaison :

- sich besser verstanden können
- ich habe kennenlernen
- sie könnten kein Französisch
- ich bin ins Disco gegangen.
- ich vertritt den Standpunkt.

Conseils :

Un entraînement en vue de ce type d'épreuve s'impose: il faut apprendre à présenter ses idées en partant des mots clés reliés entre eux pour constituer la trame de l'exposé. En procédant de cette manière, le candidat prend peu à peu l'habitude de parler plus librement, ce qui devrait lui faciliter la communication au moment de la phase d'entretien.

L'exercice de lecture à haute voix a pris au dépourvu certains candidats. Comme pour les parties précédentes de cette épreuve orale, il faut un entraînement régulier, en veillant à une bonne articulation, au respect de la mélodie et de la prosodie de la langue, qui servent à faire ressortir les nuances sémantiques et permettent ainsi au candidat de montrer qu'il a pleinement saisi la portée du passage qu'il lit.

• **ALSACIEN**

Observations :

Cette année peu de candidats ont choisi de se présenter à l'épreuve en dialecte. Pour les uns la maîtrise du dialecte était remarquable. Ils ont fait preuve d'un effort de réflexion et d'argumentation lors du développement de leur point de vue personnel et lors de l'échange avec le jury.

Pour les autres candidats, la maîtrise du dialecte était par moments insuffisante: elle ne leur a pas permis de nuancer suffisamment leur propos et d'approfondir des pistes de réflexion entrevues.

Conseils :

Un usage régulier du dialecte sur des thématiques variées ou un entraînement intensif au cours de l'année de préparation du concours sont nécessaires, afin d'être à l'aise le jour de l'examen, car le temps de parole imparti au candidat est long.